

CRI DE GUERRE ou CRI D'ARMES.

Ancienne exclamation des guerriers. On la voit inscrite sur un listel toujours flottant au-dessus du cimier des armoiries.

Les coutumes particulières et les lois municipales qui ont déféré aux aînés la prérogative de porter les armes pleines de la famille dont ils sont issus, leur ont presque toutes attribué en même temps le cri d'armes, comme une dépendance de l'écu, avec lequel il est ordinairement placé, tant sur les tombeaux et autres lieux que dans les documents et les armoriaux. Les coutumes de Troyes, de Chaumont, de Bar et de Sens portent, en termes formels, que le nom, cry et armes de la maison appartiennent à l'aîné.

La Chronique de Flandre se sert du terme de relever le cry, c'est-à-dire, le nom et les armes d'une famille, en disant : à l'assemblée fut occis le sire de Beaujeu, par trop hastivement assaillir ses ennemis ; mais Guichard son père, releva le cry de Beaujeu.

Le cri d'armes n'est autre chose qu'une clameur conçue en deux ou trois paroles prononcées au commencement ou au fort du combat ou de la mêlée, par un chef ou par tous les soldats ensemble, suivant les rencontres et les occasions ; le cri était personnel au général de l'armée ou au chef de chaque troupe.

Ces cris n'étaient pas toujours des voix incertaines et confuses, mais souvent articulées et consistant en la prononciation de quelques mots. Ils servaient à exciter ou enflammer le courage des soldats.

Les premiers cris étaient des invocations à caractère religieux dans les premiers siècles qui précédèrent les croisades. Ducange cite divers auteurs à l'appui de ce fait. Ainsi Luithprand en parlant du combat d'Henri ier dit l'Oiseleur, roi de Germanie (mort en 936) contre les Hongrois, dit : Hand mora bellum incipitur atque ex christianorum parte sancta mirabilisque vox [...], ex eorum turpes et diabolica Hui, Hui, frequenter auditur. Plus tard, Ditmar, évêque de Mersebourg, décrivant une bataille entre les troupes de l'empereur d'Allemagne Henri ii (mort en 1024), et les Polonais, s'exprime ainsi : Ut primum castra visis agnovere tentoriis, alta voce per Kyrie eleison socios convocantes, hostes effugarunt. Le même Ducange ajoute que la louable coutume d'implorer la Divinité a été l'origine de cris d'armes personnels proférés par les rois et les princes. Ceux-ci invoquaient d'ordinaire l'assistance de Dieu, de la Vierge ou des Saints dans les dangers du combat. À l'appui de cette opinion, citons les voces fidei, nom donné par Roderic, archevêque de Tolède, aux cris de la chevalerie, c'est-à-dire, cris de confiance en l'assistance de Dieu.

Les Français qui prirent part à la première conquête de la Palestine avaient pour cri général ces mots : Adjuva Deus, d'après la citation de Foucher de Chartres et d'un autre auteur ancien, ou bien Eia Deus, adjuva nos, suivant l'Histoire de Hierusalem. Roderic, archevêque de Tolède, que nous venons de nommer, rapporte qu'au siège et à la prise de Cordoue sur les Sarrasins, les Chrétiens s'écrièrent : Deus adjuva. Ils ajoutaient quelquefois à cette invocation ces mots : Deus vult, ou, suivant la Chronique du Mont-Cassin, Diex el volt, dont l'origine remonte au concile de Clermont en Auvergne, où le pape Urbain ii fit une exhortation si vive aux princes chrétiens pour les engager à enlever le tombeau de Jésus-Christ aux infidèles, que les auditeurs se croisèrent aux cris de Diex le volt, Diex le volt.

Plusieurs princes réclamaient le secours de la Sainte-Vierge dans leurs cris, tels que les ducs de Bourgogne dont l'invocation était, selon Monstrelet, Georges Chastellain et quelques hérauts, Nostre Dame Bourgogne ; les comtes de Vergy criaient : Vergy à Notre-Dame ; le duc de Gueldre, Nostre Dame Gueldres ; le seigneur de Coucy,

Nostre Dame au seigneur de Coucy, et le comte de Hainaut, suivant Monstrelet, Nostre Dame Hainault.

En outre, des noms de saints furent invoqués ; saints qui étaient les patrons des chevaliers demandant leur intercession. Ainsi, les Liégeois criaient Saint Lambert ! C'était le patron de la ville de Liège.

Les cris dérivèrent très souvent de quelque aventure notable des ancêtres, de qualifications désignant la dignité ou la suprématie de la maison, ou des armoiries mêmes des chevaliers. Ordinairement et telle était presque la règle générale, le nom de famille servait de cri. D'après la Chronique de Flandre, Jean I, duc de Brabant, prit le cri : Lembourg à celui qui l'a conquis, après la conquête du duché de Limbourg, dont la possession lui était disputée par le duc de Gueldre qu'il défit à la bataille de Woëringen en 1238, car les ducs de Brabant avaient auparavant le cri de : Louvain au riche duc. Mais ces cris ne reposent que sur une tradition.

Il y avait des cris de guerre qui marquaient la dignité annexée à la maison dont le seigneur était issu. Ainsi les premiers ducs de Bourgogne avaient pour cri : Chastillon au noble duc ! le comte de Mœurs : Mœurs au comte ! les comtes de Hainaut : Hainault au noble comte ! ou simplement : Hainault !

On voyait d'autres cris d'armes tirés de quelques épithètes d'honneur attribuées aux familles. Ainsi les seigneurs de Coucy, en Picardie : Coucy à la merveille ! les seigneurs de Guise : Place à la bannière ! les seigneurs de Vilain, issus des châtelains de Gand : Gand à Vilain sans reproche!

Il y avait des cris dérivés des symboles héraldiques. Tel est le cri des comtes de Flandres : Flandres au Lyon ! et celui de la maison de Waudripont : Cul à cul Waudripont ! allusoire aux deux lions adossés ornant le bouclier des seigneurs de Waudripont ou Wattripont.

Quelquefois les souverains ont crié le nom de la capitale de leurs états. Philippe Mouskès nous dit que l'empereur Othon cria : Rome ! à la bataille de Bouvines, en les vers suivants :

Li roi Othe pour son reclaim
Cria Roume trois fois s'enseigne,
Si come proesse li enseigne.

Les communes criaient ordinairement le nom de la ville principale de leur pays. Les Avalois, habitants des environs de Cologne, crièrent, suivant Philippe Mouskès, à la bataille de Bouvines : Cologne ! C'est ce qui ressort du vers suivant : Li Avalais crient Coulougne.

Les Flamands révoltés contre leur prince, comptaient beaucoup de Gantois dans leurs rangs et criaient, suivant Froissart : Gand ! Gand !

Les bannerets avaient le privilège du cri de guerre que l'on appelle cri d'armes, qui leur était particulier et leur appartenait privativement à tous les bacheliers, comme ayant droit de conduire leurs vassaux à la guerre et d'être chefs de troupes et d'un nombre considérable de gens d'armes. Tous les gentilshommes et tous les nobles n'avaient pas le droit au cri d'armes ; c'était un privilège qui n'appartenait qu'à ceux qui étaient chefs ou conducteurs de troupes et qui avaient bannière à l'armée. De cette façon, il y avait, sur le champ de bataille, autant de cris que de bannières. C'est de cet usage que Guillaume Guiart a dit en 1195

Et roissiez crier Montjoie,
Que la bataille ne rensaingne,
Saint Pol, Ponti, Drues, Chainpaingne,
Melun, Bourgoingne, Ferriens
Et autres diverses banuières.

Ainsi le terme de crier bannière et crier les enseignes est parfaitement justifié. Le cri général se prononçait unanimement par tous les soldats en même temps et avant d'en venir aux mains avec l'ennemi ou plutôt à l'instant de la mêlée en se précipitant sur les bataillons. Ces cris étaient poussés avec vigueur et allégresse. Aux assauts des villes et au moment de l'escalade des murailles, on exprimait le cri général ; au siège d'Antioche, les croisés crièrent : Dieu le veult ! À celui de Jérusalem les mêmes guerriers crièrent : Deus adjuva, Deus vult ! À la prise de Luxembourg par les Bourguignons, les soldats y crièrent Bourgongne ! d'après les vers manuscrits du temps :

Meantmoins par subtile maniere,
Prit-on la ville en toutes parts,
Et au prendre eut mainte bannieres
Desployées, et tant d'estendars,
Tant de glaives et tant de dars,
De lances en la compagnie,
Qu'ils bouterent hors les soldats,
En haut criant Ville gagnie.
Puis pour au chef de la besongne
Accroistre le nom en tous lieux
Crioient : Bourgongne ! Bourgongne !
Trestons ensemble qui mieux mieux.

Le chroniqueur Froissart relate le fait d'un chevalier banneret commandant plusieurs bannières ou compagnies, comme le plus âgé ou le plus qualifié, et envoyé pour attaquer une place. Le cri de ce banneret fut général pour tous ceux qui étaient sous ses ordres.

Quelquefois, le cri était une demande d'aide ou de secours. Au dire du même Froissart, le comte de Flandres descendit au marché de Bruges, escorté par un grand nombre de falots, afin de tenir tête aux Gantois qui s'étaient emparés de la ville et cria : Flandres au Lyon au comte !

Nous voyons aussi qu'à la bataille de Mons-en-Puelle, en 1304, le roi Philippe le Bel, voyant que les Flamens avoient jà tué deux bourgeois de Paris, qui à son frein estoient, et messire Gilbert de Chevreuse qui gisait mort devant luy, l'Oriflambe entre ses bras, s'escria le noble roy Montjoie Saint Denys ! et se ferit en l'estour (1). Ces cris étaient appelés : cris à la recousse.

Non seulement on proférait le cri général au commencement de la bataille, mais encore, chaque soldat criait le cri de son capitaine et chaque cavalier celui de son banneret. C'est ce qui eut lieu au combat du Pont de Comines, en 1382, où une petite troupe de cavaliers français, sous la conduite du maréchal de Sancerre, attaqua un grand nombre de Flamands. En nous parlant de ce combat Froissart dit : Là crioit-on : Saint Py, Laval, Sancerre, Anguien ! et autres cris qu'ils crièrent dont il avoit gendarmes.

La Chronique de Flandres rapporte la rencontre près de Ravensberg, en Flandres, vers l'an 1303, en ces termes : Aussi-tost que le comte Othe (de Bourgogne) et les autres hauts hommes les virent approcher, incontinent férèrent à eux chascun criant son cry à haute voix et commença l'estour mult crueux. (2)

On prononçait encore le cri des chevaliers lors des tournois, lorsque les jouteurs allaient entrer en champ clos. Georges Chastellain cite plusieurs exemples en son Histoire de Jacques Lalaing, chevalier de la Toison d'or.

On proférait aussi le cri du seigneur prédominant, lorsqu'on arborait la bannière au château de son vassal, lorsque ce dernier lui rendait hommage. Un titre de l'an 1245,

contenant l'hommage de Signis, veuve de Centulle, comte d'Estrac, et de son fils Centulle, au comte Raymond de Toulouse, dit que le viguier de Toulouse, sur l'ordre du comte, monta au donjon principal et que là, il arbora sa bannière ratione et jure majoris domini ; puisqu'il y fit préconiser et crier à haute voix le cri de guerre du comte, qui était : Tolose.

En présence de la défense faite aux puînés de porter les armes de famille sans brisure, ceux-là ne pouvaient prendre le cri qu'en le modifiant sensiblement ; toujours en vertu du principe qui réservait à l'aîné seul, le droit de porter les armes pleines, le nom et le cri de race.

Les comtes d'Artois, suivant les Provinciaux (manuscrits), criaient : Montjoye au blanc esprevier ! ou Montjoye au blanc épervier ! en souvenir de l'épervier dont le roi Philippe le Bel fit présent, en 1293, à Robert ii comte d'Artois, sauf à lui rendre hommage pour son comté.

Il fut donc d'usage, chez les puînés des grandes maisons, de proférer le cri du père, en y ajoutant le nom d'une seigneurie ou d'un fief.

Mais, depuis que le roi de France Charles vii (1429-1461) eut établi des compagnies d'ordonnance ou milices permanentes et dispensé les grands feudataires de faire la guerre en y conduisant leurs vassaux, sous leurs bannières, l'usage du cri d'armes fut définitivement abandonné.

D'après cette dissertation, on peut conclure que le cri d'armes est bien différent du tessara des Latins, du [...] des Grecs et du mot du guet des Français, quoique ces locutions consistent dans la prononciation de certains mots destinés à reconnaître les partis. (Glossarium, par du Cange. — Dissertation sur les cris d'armes, tome vii.)

d'après le Dictionnaire archéologique et explicatif de la science du blason

Comte Alphonse O'Kelly de Galway — Bergerac, 1901

CRI. Dans la suite de cet ouvrage, un chapitre spécial est réservé, à ce mot d'ordre, de guerre, et de ralliement, dont l'exposé demande un long développement historique ; bornons-nous à faire remarquer que le Cri diffère de la devise par sa brièveté et que comme cette dernière, il figure généralement sur les timbres, parmi les ornements extérieurs de l'écu, et est inscrit sur une banderole.

d'après l'Alphabet et figures de tous les termes du blason

L.-A. Duhoux d'Argicourt — Paris, 1899

CRI D'ARMES, CRI DE GUERRE, subst. masc. Certains mots, certaines paroles en usage chez nos premiers Français et chez les autres peuples de l'Europe pour animer les soldats au combat, ou pour se faire connaître dans les batailles et dans les tournois. Voyez Guerre.

Le Cri le plus ordinaire des princes, des chevaliers et des bannerets, était leur nom ; quelques-uns ont pris le nom des maisons dont ils étaient sortis, d'autres celui de la ville dont ils portaient la bannière. Outre cette espèce de Cri, on en distingue encore de sept sortes :

1° Le Cri d'invocation. Les seigneurs de Montmorency criaient Dieu aide ; ensuite Dieu aide au premier chrétien ;

2° Le Cri de résolution, comme celui que prirent les croisés : Diez le volt, c'est-à-dire Dieu le veut ;

3° Le Cri d'exhortation, tel que celui du seigneur de Clermont-Montoison, à qui Charles VIII cria : À la rescousse, Montoison ;

4° Le Cri de défi, comme celui des seigneurs de Chauvigny : Chevaliers pleuvent, c'est-à-dire viennent en foule ;

5° Le Cri de terreur. Celui des seigneurs de Bar était : Au feu ! au feu ! et celui des seigneurs de Guise : Place à la bannière ;

6° Le Cri d'évènement, comme, celui des seigneurs de Prie : Cant l'oiseau, parce qu'un seigneur de cette maison avait chargé l'ennemi dans un bois où chantaient des oiseaux

7° Le Cri de ralliement, comme celui de France : Montjoye, Saint-Denis, c'est-à-dire ralliez-vous sous la bannière de Saint-Denis.

L'aîné seul pouvait porter le Cri de guerre de sa maison, les puînés y faisaient quelques changements. Ainsi les ducs de Bourgogne de la maison de France criaient : Montjoye au noble duc ! ou Montjoye Saint- Andrieu ! Voyez Montjoye Saint-Denis.

de Recourt, en Champagne : bandé de vair et de gueules ; au chef d'or. Devise : Audacter et sincere. Cri d'armes : Aux châtelains.

de Melun de Brometz, en Picardie : d'azur, à sept besants d'or. Devise : Virtus et honor. Cri de guerre : A moi, Melun !

d'après le Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France

Nicolas Viton de Saint-Allais (1773-1842) — Paris, 1816

Notes de bas de page :

(1) Estour veut dire, en langage moderne : combat.

(2) Crueux, en langage moderne : cruel.